

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 22 novembre 2018

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **22 novembre 2018 à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **16 novembre 2018**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	MME PLAYE – M. DETHOU – M. FELICANI – MME SCHREIBER
<i>Custines</i>	MME HENRY – M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – MME GUENSER – M. HUET – M. KOCH
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA – M. KUHN
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. LAPORTE à M. MACHADO MME RASCAGNERES-GARCIA à MME DOUGOUD (Malleloy)
<i>Champigneulles</i>	M. MARLIN à MME PLAYE M. VERGANCE à MME SCHREIBER
<i>Frouard</i>	MME DROUOT à M. GRANDBASTIEN MME FOUET à MME ROTA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE à MME HENRY (Custines)
<i>Liverdun</i>	M. DOSE à M. HUET
<i>Millery</i>	M. BERGEROT à M. TROGRIC (Pompey)
Excusés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LOZINGUEZ
<i>Champigneulles</i>	MME SCHWARZ
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Lay-St-Christophe</i>	M. MEDART
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME GEOFFROY – MME VILLEMIN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER

N°11 – DB du 22/11/2018

Rapporteur : M. HUET

**Convention de mise à disposition d'un véhicule de transport en commun avec le Syndicat Mixte des Transports Suburbains de Nancy
Avenant de prolongation**

Suite à la sortie de l'inventaire d'un véhicule de transport en commun accidenté en fin d'année 2016 (Volvo 7700 n° de série YV3S7K42171118754), le Bassin de Pompey a conventionné par délibération du 22 juin 2017 avec le Syndicat Mixte des Transports Suburbains de Nancy afin de disposer d'un nouveau véhicule et de minimiser ainsi les coûts de remplacement.

Ladite convention arrivant à échéance le 31 décembre 2018, il convient d'en prolonger la durée jusqu'au 31 juillet 2019 (échéance du contrat de service public du Syndicat Mixte) pour que le Bassin de Pompey puisse disposer du véhicule et

continuer d'assurer son service de transport en commun jusqu'à l'échéance du marché public actuel.

Les conditions de mise à disposition de ce véhicule décrites dans la convention originale restent inchangées. L'avenant de prolongation est annexé à la présente délibération.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la commission « Mobilités et transports » du 15 novembre 2018,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE les termes de l'avenant de prolongation.

AUTORISE Monsieur le Président à signer le présent avenant de prolongation.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRILIC